

BULLETIN MUNICIPAL

L'Onessois



Edition Janvier 2024

Page 2

SOMMAIRE / AGENDA

Page 3

ÉDITO

Pages 4 à 16

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

. Commission Communication

Façade de la Mairie

Du nouveau chez les conseillers municipaux

Agents recenseurs

Intramuros

Bulletin numérique / papier

. Commission Finances

Taxe foncière / Taxe d'habitation

. Commission Développement Économique - Tourisme

Agence Postale Communale

Marché des producteurs

Marché de Noël

. Commission Petite Enfance - Éducation - Jeunesse

Centre de loisirs

. Commission Vie Sociale

Souvenirs, souvenirs

Convivialité et partage

. Commission Associations

Utilisation du minibus

Forum

. Commission Voirie – Assainissement – Réseaux

Aménagement du bourg - Piste cyclable

Inauguration de la station d'épuration

Gestion de l'eau

. Commission Bâtiments communaux - Urbanisme

Travaux Auberge Caule, Cimetière,

logements communaux, Gymnase

. Commission Forêt - Chemins - Cours d'eau

Nettoyage et identification des parcelles

Livraison du tracteur forestier

. Commission Ressources Humaines

La communication envers les citoyens

Le document unique

Pages 17 à 19

CENTRE DE SECOURS

. Sapeur-pompier volontaire

. CIS d'Onesse-Laharie

Page 20

PARLONS-EN...**L'HUMEUR DE L'ONESOIS**

L'Onessois désabusé

On Kidnappé Doudoune

Pages 21 à 22

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Récupération d'eau

Biodéchets

Fresque du climat

Page 22

LA PAROLE DE L'OPPOSITION ONESSE 20.26

Page 23

ETAT CIVIL

> Agenda

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- Dimanche 14 janvier
Vœux à la population
- Samedi 17 février
18h au foyer restitution de la résidence d'artistes du groupe Gaspard Berton
Musique Hip-hop
- Samedi 02 mars
18h au foyer anniversaire des 40 ans du théâtre de la Grande Échelle
Visite guidée de l'exposition de costumes et vidéo souvenirs
- Samedi 09 mars
Carnaval d'OLAPE
- Lundi 1^{er} avril
18h30 au foyer première représentation du nouveau spectacle de la Grande Échelle « Au cabaret des amoureuses »
- Samedi 18 au Lundi 20 mai
Fêtes de la Pentecôte
- Vendredi 21 juin
Kermesse des écoles
- Samedi 20 juillet
Concert de jazz
- Jeudi 1^{er} Août
Marché des producteurs de pays

Édito



Cette nouvelle année qui débute va marquer une évolution dans le développement des différents projets menés par la majorité municipale.

En effet, depuis plus de deux ans ponctués par une politique très offensive en matière d'investissements pour la remise à niveau du village dans une configuration plus conforme à notre époque, accompagnés d'une hausse des coûts de l'énergie, de l'inflation et d'une faible augmentation des recettes fiscales et autres dotations de l'Etat, nous ne pouvons pas nous permettre de maintenir ce rythme, je m'en explique :

La totalité des projets qui ont vu le jour depuis mai 2020 ont fait l'objet d'aides de la part des différents programmes et institutions, ce qui permet d'amortir le « reste à charge » pour les finances de la commune à un niveau maîtrisé par l'équipe municipale.

En 2024, nous allons lancer la remise en état du gymnase avec l'objectif de rendre l'utilisation des vestiaires pour septembre et de la salle pour la fin de l'année au plus tard.

Ce projet, vital pour bon nombre d'associations du village, est devenu, au fil des analyses du bâtiment, une charge financière très importante. Néanmoins nous allons profiter de la situation pour améliorer les dépenses de fonctionnement des bâtiments communaux grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture. La production d'électricité alimentera les écoles, le foyer municipal et la mairie, entre-autres.

En 2024, débiteront les travaux de réhabilitation énergétique des 11 logements communaux, chantier qui devrait durer une quinzaine de mois et dont l'objectif est que les locataires puissent constater une baisse sensible des charges tout en maîtrisant l'augmentation des loyers puisque 10 d'entre eux seront conventionnés.

Ces deux projets monopolisent notre attention depuis plusieurs mois afin de les rendre acceptables pour nos finances et crédibles auprès de l'Etat, de la Région et du Département en matière d'aides.

Il est à noter que la communauté des communes du Pays Morcenais vient de prendre des engagements pour aider les communes du territoire à développer des projets vertueux en matière de transition écologique dont nous pourrions bénéficier.

J'insiste, mais notre souci majeur est de concilier un développement logique et sans fioritures du village, tout en préservant des finances saines sans demander aux onessois un effort supplémentaire en augmentant les taux d'imposition communaux.

2024 verra également la proposition de mise en place d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui consiste à officialiser une liste de bénévoles volontaires d'aide à la gestion d'événements, telle qu'elle existe dans le PCS actuel, mais qui devient plus encadrée juridiquement.

J'espère que 2024 sera aussi l'année du lancement du lotissement du Petit Matin, projet revu en matière de nombre de lots proposés (31 au lieu de 22 dans la version initiale) afin de permettre un accès à la propriété plus aisé pour la majorité.

Enfin, dans quelques semaines (début avril) l'Auberge Caule revivra et donnera l'occasion aux onessois de se retrouver dans un lieu historique de la commune où Karine aura à cœur de satisfaire nos papilles dans une très bonne ambiance.

Au fil des pages qui suivent vous trouverez de nombreux sujets d'intérêt proposés par les différentes commissions municipales.

Pour terminer, je remercie Flora pour son implication et son écoute au sein de l'équipe municipale, je lui souhaite ainsi qu'à sa famille une très belle nouvelle aventure.

Onessoises, onessois, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2024, que celle-ci puisse vous permettre la réalisation de vos projets personnels, professionnels et familiaux et surtout vous préserve en bonne santé.

Frédéric Pradère

COMMISSION COMMUNICATION

La Municipalité à votre écoute

Les valeurs de la République s'affichent désormais sur la façade de la Mairie



Du nouveau chez les conseillers municipaux

Des opportunités professionnelles obligent parfois à faire des choix de vie. C'est pourquoi, suite à la mutation de son époux, Flora DAVIES quitte notre région et a donc dû mettre un terme à son mandat d'adjointe.

À la suite du départ de Flora, la loi stipule qu'elle soit remplacée et que nous intégrions un nouveau conseiller au sein de la municipalité.

La parité devant être obligatoirement respectée, la personne qui remplacera Mme Davies en tant qu'adjointe, sera donc une femme. De ce fait, Mme Valérie Huguet a été élue à ce poste lors du conseil municipal du 10 novembre 2023.

De plus, ce départ voit l'arrivée au sein du conseil, de Christophe Douet, présent sur la liste « Partageons Demain », constituée en 2020.

Christophe, peux-tu s'il te plaît te présenter en quelques mots et nous donner ton ressenti par rapport à tes nouvelles fonctions d' élu ?

Je me présente Christophe DOUET, né le 6 avril 1973, natif d'Onesse et ouvrier agricole chez Mr Larrouy. Lorsque Mr le Maire m'a contacté, j'ai été agréablement surpris de sa demande de réintégration au sein du groupe après la démission de Flora Davies.

J'avoue avoir pris quelques jours de réflexion et de discussion avec ma famille, car pour moi arriver au milieu d'un mandat n'était pas évident, ainsi que de reprendre des projets en cours, je craignais d'être dépassé. Malgré cela, mon envie était quand même d'y participer et j'ai enfin accepté la proposition de Mr le Maire. J'ai assisté à une réunion du conseil municipal et à deux réunions de commissions au cours desquelles j'ai découvert les différents projets qui contribuent au développement de notre agréable village.

J'essaierai de remplir au mieux ma fonction et en y apportant les compétences nécessaires.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2024.



COMMISSION COMMUNICATION

Les agents recenseurs

Cette année, Onesse-Laharie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2024, contactez la mairie.

Les personnes chargées du recensement à Onesse-Laharie sont :

M^{me} Marie Claude Tastet

M^{me} Camille Choby

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (*transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.*), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.



COMMISSION COMMUNICATION

IntraMuros l'application qui vous facilite la vie

Choisissez les actualités, événements, alertes, urgences de la ou des communes qui vous intéressent et recevez des notifications sur votre smartphone quand il se passe quelque chose à Onesse-Laharie, dans les communes voisines et celles que vous aurez choisies.

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles.

Pour l'installer sur votre smartphone c'est très simple : **Scannez le QR CODE !**



L'application intercommunale IntraMuros (**GRATUITE**) **pour smartphone** est disponible sur Android et IOS. **Vous pouvez également la télécharger sur :**



Géolocalisez-vous, gérez les alertes, choisissez vos abonnements en fonction de votre bassin de vie, n'hésitez pas à vous l'approprier, à la recommander, elle est très intuitive et vraiment pratique, et **elle vous offre toute l'info à portée de main.**

À bientôt sur **l'application IntraMuros !**

Bulletin numérique / papier

Comme vous le savez ce bulletin municipal vous est distribué, sur un week-end par les élus. Mais il est également disponible, à la lecture ou au téléchargement, sur le site internet de la mairie : <https://www.onesse-laharie.fr>

Au fil du temps, plusieurs d'entre vous ont fait le choix, et nous l'ont indiqué, de le lire ou de le récupérer en ligne. Bien sûr ils ne reçoivent plus le bulletin papier. Les choix peuvent évoluer, et nous invitons les personnes qui souhaitent désormais consulter le bulletin en numérique, à le communiquer par mail à l'adresse suivante : communication.onesse@orange.fr

Ainsi vous ne recevrez plus le bulletin papier dès le prochain numéro. À contrario, vous pouvez passer du numérique au papier de la même façon.

Ceci nous permettra de nous remettre à jour, et aussi d'affiner nos commandes de bulletins papier auprès de l'imprimeur.



COMMISSION FINANCES

TAXE FONCIÈRE / TAXE D'HABITATION : Point sur la fiscalité 2023

Taxe foncière

Pour amortir l'impact de l'inflation sur les ressources des collectivités, le gouvernement a décidé d'augmenter de 7,1% les valeurs cadastrales. Par conséquent, même si la commune d'Onesse-Laharie n'a pas augmenté son taux, chaque propriétaire a vu ses impôts augmenter.

Pour rappel, le taux communal est de 27,3% sur les propriétés bâties (*inchangé depuis le début de notre mandat*). Ce taux est inférieur de 5 % à la moyenne départementale.

Taxe d'habitation

Cette taxe est supprimée depuis 2021 sur les résidences principales (*suppression étalée sur 2 ans*).

Elle s'applique désormais uniquement sur les résidences secondaires ; un décret de l'état pris en 2023 permet aux communes dites en « zones tendues » d'augmenter fortement cette taxe.

La grande majorité de ces communes éligibles en a profité pour appliquer un taux entre 40 et 60 %.

À titre de comparaison, cela représenterait une ressource supplémentaire de 63000 à 113000 euros pour le budget de notre commune, mais nous sommes hors zone.

Ce découpage géographique amène de l'iniquité au sein de notre territoire.

Les communes voisines, plus proches du littoral, sont, elles, en zone tendue.



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME

Agence Postale Communale

Cela fait un peu plus d'un an que l'agence postale communale d'Onesse-Laharie a ouvert ses portes, il est temps de faire un petit bilan. L'agence relève une fréquentation moyenne d'environ 9 personnes/jour sur l'année 2023. Nous comptabilisons 329 retraits d'argent depuis le début de l'année, 543 colis/lettres arrivés dans l'agence ainsi que 703 colis/lettres déposés. Malgré un taux de fréquentation bas, nous restons convaincus de l'importance de pouvoir offrir ce service aux Onessois.



AGENCE
COMMUNALE

LANDES 2023

BIENVENUE à la ferme **Marchés**
des Producteurs de Pays

PARTAGE **GOURMANDISE** **CONVIVIALITÉ**

MARCHÉ gourmand | 18H - 23H | **MARCHÉ festif**

FLANEZ ET FAITES VOTRE MARCHÉ
Redonnez du sens à vos achats et devenez militant du goût.

COMPOSEZ VOTRE MENU ET DINEZ SUR PLACE
Découvrez les savoir-faire du territoire et soutenez les producteurs locaux.

PARTAGEZ CE MOMENT EN FAMILLE OU ENTRE AMIS
et profitez des animations festives.

Plus d'infos sur www.alafermelandes.com
Suivez nous sur @alafermelandes

Marché des producteurs

Au mois d'Août dernier, le Marché des producteurs de pays (*le MPP*) a connu son succès habituel !

Ce n'était pas gagné ! en effet les averses orageuses nous ont obligé à rapatrier toutes les tables dans le foyer, on était plutôt à l'étroit ! Mais c'était tout de même super agréable avec l'animation musicale du groupe local DUO ATLANTICO, et finalement les producteurs n'ont pas eu trop de pluie.

En 2024, ce marché très convivial est prévu pour le jeudi 1 août. Vous pourrez vous y régaler des excellents produits de nos agriculteurs Landais. Chaque année 500 repas en moyenne sont pris sur la place du village.

Réservez déjà cette date pour un moment sympathique en famille dans un cadre toujours aussi attachant.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME

Marché de Noël

Une belle journée presque ensoleillée parmi tous ces jours de pluie nous a permis de faire un merveilleux marché de Noël.

Tout y était, de bons gâteaux vendus par l'école, de bons repas faits par l'association OLAPE ainsi que des cafés et boissons offerts toute la journée par ses bénévoles. Stella aussi était là avec Eva pour s'occuper des enfants et leur faire faire du bricolage. Quelle patience !

22 exposants souriants, beaucoup de tricots, de décorations, de bijoux, de produits de soins, du miel, des pâtés, des livres et j'en oublie... Beaucoup de monde, beaucoup de ventes, les exposants étaient ravis de leur journée.

Les poneys de Pégase Harmony ont connu un franc succès également, je crois que l'équipe du matin, Dodo et Titou, et l'équipe de l'après-midi, Zaza et Capou pourraient faire le tour de la place les yeux fermés.

Sylvain et Richard, nos professeurs des écoles, ont rangé gâteaux et décorations et mis en place de mains de maître tous leurs enfants du primaire pour des chants accompagnés des grands chanteurs de l'EHPAD ainsi que des petits de la maternelle...

Et mais que se passe-t-il ? Un lutin devant l'EHPAD fait des signes aux enfants, il veut leur raconter l'histoire du Père Noël et de Petit Poucet en les amenant vers un goûter accroché dans un arbre et préparé par Mary Poppins (COMPAGNIE TACTUS).



COMMISSION PETITE ENFANCE - EDUCATION - JEUNESSE

Vie de notre centre de loisirs

L'été 2023, le centre de loisirs a ouvert ses portes durant 5 semaines : 3 en juillet et 2 en août.

Pour accueillir les enfants de la maternelle au CM2, un projet pédagogique est établi par tout le personnel encadrant du centre.

Chaque semaine un thème donne lieu à de nombreuses activités : bricolage, fresques, jeux, pâtisseries, mais aussi sorties, pique-nique.....

En juillet, une sortie à l'aquarium et à la cité de l'océan à Biarritz a permis à tous de se familiariser avec ce monde aquatique qui nous est proche.

Tous les vendredis, en plus de la confection de gâteaux en lien avec le sujet de la semaine, un petit bal costumé permet à tous de terminer la semaine en musique.

Voici les thèmes abordés au cours de ces vacances : les dinosaures, la liberté, le monde aquatique, tout ce qui roule et l'art dans tous ses états.

Cette année, 2 jeunes stagiaires BAFA de la commune, Cheick et Maëva, ont complété l'équipe d'animation.

La médiathèque et le ludobus sont toujours des partenaires privilégiés pour accompagner les enfants vers l'accès à la culture et aux jeux.

Le mini bus favorise certains déplacements notamment lors des vacances de la Toussaint pour participer au festival du jeu à Morcenx.

Les dates des prochaines ouvertures du centre de loisirs sont :

- 19 au 23 février 2024
- 15 au 26 avril 2024



COMMISSION VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Souvenirs, souvenirs

C'est un samedi de printemps que s'est tenu un vide grenier un peu particulier aux ateliers municipaux métamorphosés pour l'occasion en vide-auberge. Organisé par les membres de l'épicerie sociale «Sans Façon», à la demande de la municipalité, il s'agissait ce jour-là de vendre meubles et objets trouvés dans l'auberge Caule après sa récupération par la mairie. En effet, avant les travaux, plusieurs journées avaient été nécessaires pour vider, trier, ranger et aussi jeter des matériels qui avaient mal supporté les années de fermeture. Néanmoins certains objets ont été conservés pour meubler le logement d'urgence que la commune souhaite équiper dans le cas de relogement suite à sinistre.

Ainsi, plusieurs dizaines de «chineurs» se sont retrouvés dès l'ouverture pour découvrir, lampes, pendules,

vaisselle, armoires, tableaux, disques, livres, lits, canapés, le tout bien mis en valeur par les bénévoles de «Sans-Façon». On a même pu croiser des pèlerins, non pas de Compostelle, mais anciens convives qui avaient en leur temps consommé à l'auberge et venaient en récupérer un souvenir (*des verres surtout*).

Plus d'anecdotes échangées autour du café que de marchandages, des retrouvailles aussi. Chacun ici avait un jour ou l'autre fréquenté cet établissement qui va bientôt entamer une nouvelle vie. Ambiance bon enfant et nostalgie étaient de mise.

En peu de temps, l'essentiel du stock avait disparu, ne restaient que quelques armoires et un canapé un peu trop datés. Bonne journée pour tous, élus, acheteurs et bénévoles ayant pu faire un beau geste au profit de l'épicerie sociale.

Convivialité et Partage

La journée du samedi 16 décembre a débuté par un échange chaleureux, entre certains membres de la municipalité et les aînés venus chercher leur colis.

Est ensuite venu notre traditionnel repas des aînés. Un moment empreint de chaleur humaine et de partage qui a rassemblé cette année 140 convives.

Les mets préparés avec soin par Adour Traiteur ont ravi les papilles, et l'animation musicale de qualité, a contribué à créer une ambiance joyeuse et festive. Ce repas annuel demeure une belle tradition qui unit notre commune autour des valeurs de convivialité, de partage et d'échanges.



COMMISSION ASSOCIATIONS

Utilisation du minibus

Pour aider les Onessois dans leurs déplacements, la municipalité a fait l'acquisition d'un minibus. Dans un premier temps notre minibus est mis, sous la responsabilité du CCAS, à disposition des particuliers et des jeunes pour des sorties loisirs, ou des voyages dédiés au marché de Morcenx-La-Nouvelle et à l'épicerie sociale.

Depuis cette année, nos associations peuvent l'utiliser dans le cadre de leur activité. Il suffit de signer une convention avec la mairie et de fournir le chauffeur. Cette convention précise les responsabilités des uns et des autres, ainsi que les modalités de prêt, prise en charge et retour du véhicule. Les réservations s'effectuent au moins 3 jours avant, pour nous permettre d'anticiper les charges (*je rappelle que le minibus est électrique*) et gérer les demandes.

À ce jour plusieurs associations sportives l'ont emprunté, notamment l'école de rugby pour pallier les pannes successives du minibus de l'ELO, mais aussi, l'amicale des pompiers, Soleil d'automne, et l'EHPAD pour des sorties collectives.

Forum des associations

Dans un autre registre notre forum annuel a connu encore une bonne fréquentation, avec une nouveauté lors de la dernière édition : l'accueil des nouveaux Onessois par le maire. Cela leur permet de découvrir et d'entrer directement en contact avec les bénévoles, voire même d'adhérer aux associations.

Merci encore à tous pour votre implication et rendez-vous en septembre 2024.



COMMISSION VOIRIE - ASSAINISSEMENT - RÉSEAUX

Voirie

Les travaux de la 1^{ère} phase d'aménagement du bourg sont terminés.

La piste piétons/cycles est déjà bien fréquentée et la sécurité est nettement renforcée.

La 2^{ème} phase qui concerne la place de la mairie et les jonctions avec la D38 est déjà à l'étude pour une réalisation programmée en 2025.



Assainissement

L'inauguration officielle de la station d'épuration s'est déroulée le 23 octobre.

Rappelons que la livraison de cet équipement permet de débloquer la possibilité de réaliser de nouveaux lotissements.



Eau

Comme on pouvait le craindre, nous avons été confrontés à de grandes difficultés au cours de l'été.

Notre forage continue de s'affaiblir et pour éviter la rupture de distribution d'eau, chaque jour, le Sydec a organisé la livraison de 4 à 5 citernes (120m³ jour soit 50% des besoins en été) depuis la production des forages de Morcenx.

Cela accélère la décision de sécuriser notre accès à l'eau par une interconnexion avec Morcenx, prévue en 2026, elle sera réalisée en 2024.

L'indispensable réhabilitation du château d'eau est également validée avec la mise en place d'une nouvelle colonne d'alimentation en 2024 et la remise à niveau totale de l'ouvrage sur 2025/2026.

Tous ces travaux concernent aussi nos voisins de Sindères qui restent alimentés depuis nos installations.



COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX - URBANISME

Travaux Auberge Caule

Les travaux de l'Auberge Caule continuent après quelques péripéties liées au renforcement de la structure. Les menuiseries extérieures sont posées, l'escalier également, le choix des sols souples et divers revêtements sont choisis. Les élus en charge du suivi des travaux sont présents à chaque réunion de chantier afin de suivre le chantier au plus près. Fin décembre a eu lieu une réunion avec tous les artisans afin de finaliser le planning de fin de travaux.

Nous vous rappelons que le chantier est interdit au public, soyez patients, vous pourrez aller admirer les travaux lors de l'ouverture, en y prenant un verre, un repas ou une chambre pour y passer une nuit, et pourquoi pas les 3 !

Travaux logements communaux

C'est le cabinet d'architecture et experts en bâtiments Arexas de Castets qui est en charge de la rénovation énergétique des logements communaux. Une réunion avec tous les locataires concernés a eu lieu le 10 novembre 2023, ainsi qu'une visite de tous les logements. Les rénovations seront effectuées en 2024.

Travaux Cimetière

Les allées du cimetière ont fait peau neuve afin de permettre une meilleure accessibilité. Le porche a également été rénové par la société La Landaise de Rénovation et un nouveau portail a été installé.



Travaux Gymnase

Lors de la séance du 13 octobre 2023, le conseil municipal a choisi le maître d'œuvre pour la restructuration et mise en sécurité du gymnase. Le choix s'est porté sur la proposition du groupement SARL BETEL – 3MA INGENIERIE CONSEIL – SASU SIMOTECH – CESMA.

Leur mission est la maîtrise d'œuvre du programme de restructuration et mise en sécurité du gymnase pour un montant prévisionnel de travaux de 750 000€ HT.

COMMISSION FORÊT - CHEMINS - COURS D'EAU

Nettoyage et identification des parcelles

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale souhaitait identifier toutes les parcelles de la forêt communale. Cela fait quelques semaines que les élus sillonnent les sentiers forestiers pour poser ces panonceaux. Ils désignent le numéro de la parcelle, l'endroit, le gestionnaire (ONF ou Commune) et la superficie. Ce travail, lié aux disponibilités des élus, va s'étaler encore sur quelques semaines.

Nous poursuivons le nettoyage des parcelles, 100 ha sont programmés sur les secteurs de Lairt, Mariasse

et le Baqué, Camot ayant été réalisé depuis le dernier bulletin.

35,29 ha d'éclaircies sont prévus entre l'Aygue-Morte, Bonnan, Camot et le Baqué. Le marquage sera réalisé par les établissements Stéphane Bats. Une nouvelle consultation sera lancée pour les marquages 2024.

Enfin, nous allons continuer de reboiser les parcelles de Branelongue en pins avec quelques feuillus dont des noisetiers.



Livraison du tracteur forestier

Dernière minute : Le tracteur neuf, équipé de son épareuse, est arrivé juste avant Noël.

Voici quelques images de sa prise en main par les employés municipaux, avant d'attaquer les nombreux chantiers qui les attendent.



COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

La communication de la commune envers les citoyens

Depuis le mois de février c'est Nelly Sala (*employée à l'agence postale communale*) qui s'est vu confier la mission de communication au sein de la commune.

Nelly, peux-tu s'il te plaît nous faire une synthèse de ton travail et nous donner ton ressenti autour de la communication ?

Je m'occupe de la communication de la commune, en gérant les informations sur les divers supports existants (site internet, application Intramuros, panneau lumineux). Quand cela est nécessaire, je crée des supports visuels tels que des affiches pour les différents évènements communaux afin d'informer les habitants (marché de Noël, invitation repas des aînés...). Ceux-ci sont à la fois mis en ligne et distribués chez les commerçants de la commune. Je relaie également les informations que les associations me transmettent. Durant l'année 2024 nous allons changer de site internet, je vais ainsi m'occuper de la refonte du site dans son ensemble.

Je trouve ce travail enrichissant et diversifié. La communication permet d'animer la vie sociale de la commune, de créer du lien et de diffuser rapidement les informations auprès de la population.



Avancée du Document Unique

Lors de notre dernière réunion publique nous avons expliqué ce qu'est le document unique ; en deux mots, c'est une évaluation des risques professionnels, auxquels sont confrontés les agents communaux, obligatoire dans toutes les entreprises. Afin de mettre à jour ce document, nous avons mandaté une personne du conseil de gestion des Landes pour nous aider. Cette mise à jour est sur le point d'être achevée, l'étape suivante consistera à la mise en place d'actions sécurité pour protéger au mieux nos agents communaux.



LE CENTRE DE SECOURS D'ONESSE-LAHARIE

Le centre de secours d'Onesse-Laharie est composé exclusivement de sapeurs-pompiers volontaires.

Sapeur-pompier volontaire c'est quoi ??

Le sapeur-pompier est une femme ou un homme qui a librement pris un engagement en parallèle de sa vie privée et professionnelle afin de porter secours à ses concitoyens. Il contribue directement aux missions de sécurité civile de toutes natures confiées aux services d'incendie et de secours.

Le volontariat n'est pas un métier, mais un service citoyen. Être sapeur-pompier volontaire, exercer une activité professionnelle et avoir une vie familiale n'est pas incompatible.

En France, quelque 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Sapeur-pompier volontaire pourquoi pas vous ???

Alors si vous êtes un homme ou une femme, âgé de 18 à 60 ans, que vous êtes en bonne forme physique, que vous habitez à proximité du Centre d'incendie et de secours d'Onesse-Laharie, que vous êtes sérieux, que vous souhaitez faire partie d'une équipe dont les missions sont reconnues et appréciées par toute la population, que vous souhaitez vous mobiliser pour le bien collectif, celui de votre commune, et donc celui de vos proches, devenez sapeur-pompier volontaire en contactant le chef de Centre, Dominique SANGUINA au 06.70.10.60.20 ou dominique.sanguina@sdis40.fr



**NOUS AUSSI NOUS
AVONS BESOIN DE
VOUS !!!!**

Flashez-moi



Cette année, nous sommes intervenus à 160 reprises, en baisse de 20,8 % par rapport à 2022. La saison feu de forêt beaucoup plus calme expliquant cela. Ces interventions se décomposent comme suit :

- 75.85% pour du secours à la personne
- 17,39 % Pour des incendies
- 6.76% pour des opérations diverses

Cela représente 1033 heures passées en intervention.

LE CENTRE DE SECOURS D'ONESSE-LAHARIE

Le personnel :

Robin AILLERIE, après trois ans de formation au sein de la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Pontenx-les-Forges et l'obtention du brevet est venu renforcer le CIS début juin en attendant d'avoir 18 ans pour partir en intervention, il peaufine sa formation. BIENVENUE Robin !!!

Sylvie DUBOURG, après avoir validé la formation chef d'agrès secours à personne et protection des biens, devient la première fille du centre à passer sous-officier au grade de Sergente.

Samuel PRAUD, déjà trois ans au grade de Caporal, obtient l'appellation de Caporal-Chef.

Mathilde MOUSSU, valide la formation chef d'équipe et passe au grade de Caporale.

Margaux DUCOUT et **Nicolas TALLON** ont terminé la formation de base ce qui leur permet de recevoir la distinction de 1^{ère} classe.



Robin



Sylvie



Samuel



Mathilde



Margaux



Nicolas

FÉLICITATIONS À TOUS !!!

Le matériel du centre de secours :



Le **VSAV** : Véhicule de **S**ecours et d'**A**ssistance aux **V**ictimes. Il est utilisé pour toutes les interventions venant en aides aux personnes



Les **CCF** : **C**amion-**C**iterne **F**eu de **F**orêt au nombre de deux, chacun transporte une quantité d'eau de 3000 litres. Ce qui nous donne une autonomie de 15 à 30 minutes suivant la lance utilisée. Devant des feux de plus en plus virulents, ils sont également équipés de protections en eau de la cabine et du châssis ainsi que d'une bouteille d'air. Ces deux systèmes nous permettent de rester à l'abris des flammes dans la cabine le temps que le feu passe.





La **VLHR** : Le **V**éhicule **L**éger **H**ors **R**oute est engagé sur les feux de forêt avec les deux CCF. Les trois véhicules ensemble forment une **U**nité **F**eu de **F**orêt (UFF). Elle peut être également utilisée pour de la reconnaissance, sur les inondations où sur des terrains accidentés et difficiles d'accès pour du secours à personne.



La **MPI** : La **M**oto **P**ompe **I**mmergée tractée par la VLHR lors des feux de forêt, permet de ravitailler en eau au plus près du sinistre les CCF. Ces forages, au nombre de 20 sur la commune sont créés et entretenus par la **D**éfense **F**orêt **C**ontre l'**I**ncendie (**DFCI**).



exemple de puit foré



Le **FPTL** : **F**ourgon **P**ompe **T**onne **L**éger est utilisé sur feu urbain, de véhicule, en protection sur des accidents de la route. Il a une réserve d'eau de 3000 litres. À l'arrière, deux dévidoirs avec 200 mètres tuyaux chacun pour alimenter l'engin sur les poteaux d'incendie qui sont répartis dans tout le bourg du village. D'autres tuyaux de diamètres différents, une échelle à coulisse, une échelle à crochets et divers petits matériels équipent également le fourgon. Afin de pouvoir évoluer dans une atmosphère enfumée ou viciée, à son bord il y a également quatre **A**ppareil **R**espiratoire **I**solant (**ARI**).



modèle d'ARI



La **VLR** : **V**éhicule de **L**iaison **R**adio de type Kangoo nous permet d'assister aux diverses formations et réunions organisés au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le matériel divers :

Le centre est également équipé de divers petits matériels tels que motopompes, groupes électrogènes, explosimètres, radios, tronçonneuses, etc...

Nous ne terminerons pas sans remercier chaleureusement la municipalité d'Onesse-Laharie, la SARL Deysieux, les sociétés DMP3 et Durand Béton, qui nous soutiennent au quotidien et libèrent leurs employés pour les interventions dès que besoin.

Les sapeurs-pompiers d'Onesse-Laharie vous souhaitent joie, bonheur et la santé pour 2024.

Comme relaté dans les pages précédentes, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée le 23 octobre. Ce projet, revu intégralement dès le début du mandat, visait à remplacer l'ancienne station en service, augmenter sa capacité de traitement, et l'éloigner du centre du village. Mais il n'aurait pu se concrétiser sans l'achat d'une parcelle de terrain au bout de la route de la Mollenave. C'est là qu'intervient Vincent Mora, propriétaire de la parcelle en question. Natif d'Onesse, maintenant sur Montpellier, il a toujours promené son humour pince sans rire lors de ses passages au pays. Il a pris la suite de son père, Jean Mora, dans la gestion des forêts familiales. Jean Mora, qui, entré en 1965 au conseil municipal dans l'équipe de Jean Lespessailles, s'occupa, des années durant, de la forêt communale.

La rencontre avec Vincent se porta d'abord sur le choix de la parcelle, puis sur son acquisition. Tout ceci se passa rapidement

et sans tergiversations, permettant de respecter les délais vis-à-vis de nos différents interlocuteurs pour la construction de la station. Comme le rappelait la représentante de l'agence de l'eau, beaucoup de projets sont bloqués, les communes étant dans l'impossibilité de trouver du foncier.

Pour mémoire, c'est son père qui, en son temps, avait fait don de la parcelle sur laquelle est érigé l'actuel château d'eau, et aussi permit à la municipalité d'en utiliser une autre pour le parcours sportif.

Merci à Vincent pour son écoute et son souci de l'intérêt collectif.



> L'Humour de l'Onessois

L'Onessois désabusé

L'autre jour je suis allé voir le spectacle proposé par le FOEP, un conteur, et ça parlait du vivre ensemble. Dans ce monde qu'il racontait comme on lit une BD, les animaux, les arbres, les humains partageaient et échangeaient pour cohabiter sereinement. On y était ! Une vraie vie de quartier à l'échelle de la planète ! Ça m'a fait rire, réfléchir, ému parfois, je suis sorti de là plein d'espoir. Je suis reparti vers chez moi tout guilleret, en prenant la route de Lestatjaou pour voir les travaux d'aménagement. Et là ...adieu gaîté, sourire, espoir... des véhicules avaient roulé sur les travaux tout frais, ailleurs des panneaux enlevés... Retour dans le monde réel mon gars ! Ce ne sont, pourtant, que de petits tracés au regard du monde violent qui nous entoure. On avait déjà les gens qui roulent trop vite, ceux qui se garent n'importe où, ceux qui se servent sans demander maintenant on a les «je suis pas d'accord donc je détériore»... Alors que dans notre petit monde on devrait pouvoir se chamailler bien sûr, mais discuter et s'accorder pour le bien commun, pas abîmer. Comme dans un quartier quoi ! Je retournerai bien dans mon conte moi...

Et maintenant l'Onessoise, elle aussi désabusée.

On a kidnappé Doudoune !

Un samedi gris de décembre, le chef du village a invité tous les aînés désireux, à venir partager le repas de Noël dans la Salle Principale Rurale sur la place du village.

À midi ce jour-là, il y eut tout un troupeau de doudounes qui s'avancèrent vers ce lieu convivial : des noires, des beiges, des grises, des bleues et même quelques-unes plus audacieuses dans des couleurs irisées et ocre, bref c'était presque un défilé...

Moi, Doudoune de la campagne, j'ai toujours été simple, sans signe distinctif, passant inaperçue entre toutes, de couleur noire.

Comme la plupart, je fus pendue par ma petite dame au milieu de toutes les autres.

Puis, vient l'heure du partir. Alors là surprise !...

Je fus saisie par une main dont je n'ai pas reconnu le doigté, ni la manière qu'a ma petite dame de me saisir par une épaule. J'ai encore moins reconnu les épaules sur lesquelles j'ai été posée. Où est passée la fragrance du parfum délicat émanant du cou de ma

petite dame ?

Personne n'a entendu mon cri de désarroi...

Je suis à présent dans un placard que je ne connais pas. Il faut que je m'habitue aux lumières, aux bruits, aux pas, aux odeurs, aux paroles. Tout cela est si brutal, si surprenant. Que s'est-il passé ?

Pourquoi n'ai-je pas retrouvé ma petite dame ? Une erreur peut se réparer ! Je ne peux pas croire que ma petite dame m'ait troquée ! ...

Le chef du village a été mandaté pour me retrouver mais en vain...

Alors, le temps passant, de guerre lasse, je courbe l'échine et j'attends. Parce que peut être, un jour, au hasard d'une sortie, je reconnaitrai ma petite dame ! QUIZAS !

Cependant, j'ai dit à ma locataire du moment que :

« Bien mal acquis, ne profite jamais »
J'attends que l'idée fasse son chemin.

Mais quelle histoire ! chez nous ! à nos âges !

.....

Toute ressemblance avec des événements réels est complètement assumée !

La Communauté de communes vous aide à préserver l'eau !

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, la Communauté de communes a décidé de mettre en place un système de bon d'achats à destination des citoyens. Le but ? Équiper 100 ménages d'une cuve de récupération d'eau.

Souvenez-vous l'hiver dernier : plus de 30 jours sans pluie notable en France entre janvier et février faisant suite à un été 2022 caniculaire et déjà extrêmement sec. Dans les Landes, le constat aussi était alarmant. Phénomène inédit par sa durée et son ampleur, il a même fait craindre un été de restrictions. Le mois de juin, très pluvieux, a finalement rempli les nappes locales (*tout en ne réglant pas le problème car la période de recharge est cruciale*). C'est alors que l'idée de travailler sur la récupération d'eau de pluie a émergé à la Communauté de communes. Comment aider les citoyens à s'équiper en récupérateur d'eau afin de sensibiliser et de préserver un tant soit peu la ressource ? La réponse : 100 bons d'achat seront

édités (*récupérables à partir du 8 janvier 2024*), valables **uniquement** dans quatre commerces partenaires sur le territoire, d'une valeur de **45€ chacun**. Après un passage dans les locaux de la Communauté de communes - 16 place Léo Bouyssou 40110 Morcenx-la-Nouvelle - munis d'un justificatif de domicile, où vous récupèrerez ledit bon, vous irez en magasin (*Gamm Vert, Briconautes et Super U à Morcenx-la-Nouvelle et la Jardinerie des sources à Lesperon*) pour acheter le modèle de votre choix, d'une **contenance minimum de 300 litres**. Une fois en caisse, vous ne paierez que la partie restante (*prix du récupérateur d'eau - 45€*) en échange du bon ! Attention, ce bon ne sera **valable que pour l'achat d'un récupérateur d'eau et rien d'autre**. Cette initiative a aussi pour but d'inciter le plus grand nombre à se poser la question plus large autour de son usage de l'eau.

Biodéchets :

Après le verre et le plastique, un nouveau geste s'installe dans la gestion des déchets des foyers français : le tri des biodéchets.

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage et économie circulaire, à partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont en effet l'obligation d'apporter une solution aux habitants, pour le tri de ces biodéchets pour sortir les déchets alimentaires (*épluchures, Les peaux de fruits, les coquilles d'œuf, les trognons, les fanes, le marc de café, les fleurs coupées, les plantes d'intérieur...*) de la poubelle traditionnelle. Les enjeux sont importants car on estime au niveau national que ces déchets putrescibles représentent 83 kilogrammes par habitant et par an.

Le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) n'a pas attendu cette obligation, puisqu'il met à disposition gratuitement depuis 2007, des composteurs individuels de 300 litres pour chaque foyer de son territoire qui en fait la demande. En 2023, 300 unités ont été ainsi distribuées, dont 18 sur Onesse-Laharie. Le taux d'équipement des foyers s'élève à 38% sur les 19 communes qui composent le SEDHL, et 60,22 % sur Onesse-Laharie, ce qui en fait la commune la mieux équipée (*% par rapport au nombre de foyers*). Une action complémentaire de composteurs

gros volume (*100 litres*) est aussi déployée pour les établissements collectifs : EPHAD, cantines scolaires, ...

Malgré cela, le SEDHL souhaite encore plus optimiser cette collecte des bio déchets pour qu'à terme, elle soit généralisée sur son territoire en confortant ce qui existe déjà ou en essayant de trouver des solutions alternatives afin de répondre aux exigences légales. L'objectif est multiples : réduire le poids de la poubelle et donc son coût du traitement, initier une véritable dynamique de l'intérêt de retravailler les ressources naturelles (*compost*) sans utiliser des intrants chimiques...

En partenariat avec l'ADEME et le Conseil départemental des Landes, une étude sera ainsi lancée en ce début d'année 2024 par le SEDHL, pour établir fin Juin, un plan d'action concret sur plusieurs années qui sera déployé à l'échelle des 19 communes dont Onesse-Laharie.

Demande de composteurs individuels : via la mairie ou le SEDHL (contact@sedhl.fr)

Fresque du climat

Depuis sa création en 2018, La Fresque du Climat est devenue l'outil de référence qui permet aux individus et aux organisations de s'approprier le défi de l'urgence climatique.

Le vendredi 3 novembre dernier les élus ont participé à un atelier animé par Guilhem HERBERT, chargé de mission transition écologique du Pays Morcenais.

Lors de cet atelier d'intelligence collective, les participant-es ont reconstitué les liens de cause à effet des changements climatiques, et ont exploré ensuite les actions à entreprendre dans le cadre personnel et professionnel.

Cette approche ludique et pédagogique permet à tous les publics de s'approprier le sujet du dérèglement climatique.

Sans culpabiliser et par une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, la Fresque engage les individus dans un échange constructif. Merci à Guilhem pour son écoute et son animation.



> L'opposition Onesse 20.26

Une satisfaction

Les travaux de sécurisation de l'entrée de la Départ 140 sont une belle réussite,

- Les piétons, poussettes, et vélos peuvent maintenant se déplacer très agréablement et sans risques
- Les 3 ralentisseurs remplissent aisément leur rôle pour nous inciter à respecter le 50km/h
- L'arrêt bus, les barrières, et la délimitation des places de parking permettent de faire une entrée/sortie optimale des enfants devant l'école élémentaire.

Un bémol toutefois :

le carrefour avec les 4 voies n'est pas top !

En effet il y reste une difficulté avec les 2 rues adjacentes, la route de Yaougues qui va vers Lesbordes, et l'Allée des chênes qui va vers l'école maternelle.

Il est difficile d'y entrer car les 2 accès sont trop étroits et trop biscornus.

Ne faudrait-il pas réfléchir à mettre un sens interdit de chaque côté pour empêcher les véhicules et surtout les camions de s'y engager ?

En Définitive

Un grand « like » de la part des habitants de Lestatjaou qui empruntent régulièrement l'entrée de Onesse avec plaisir.

Au sujet de la rénovation énergétique nécessaire à la lutte contre le réchauffement climatique

Les logements communaux en location sont en train d'être rénovés pour atteindre une isolation optimale, ce qui est une très bonne initiative de l'équipe de Frédéric Pradère.

Mais Ne faudrait-il pas songer maintenant à refaire l'isolation :

- De la mairie
- Et de l'école élémentaire

(avec maintenant un formidable accès bien sécurisé)

Isabelle Dupouy

› *État-civil*

MARIAGE :

- 12 août : Sébastien, Victor ROBERT et Pierrette, Claire, Denise MASLIN
- 25 août : Bruno CASTAING et Emeline DESGRAIS

DÉCÈS (domiciliés à Onesse-Laharie) :

- 29 juin : Marcel BOURDEN
- 29 juin : Blue, Dalhia, Carole WAGNER
- 11 septembre : Calogero, Saverio CALDERARO
- 22 décembre : Michel, Jean BÉCHADE

DÉCÈS (pensionnaires de la Maison de retraite) :

- 10 septembre : Huguette, Simone LECOMTE
- 17 novembre : Daniel, René, Jean AMEDRO
- 22 novembre : Geneviève, Maria, Georgette PERRIN
- 23 novembre : Marie, Suzanne BOURDENX



HORAIRES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

du Lundi au Vendredi 8h30 - 12h30 / 13h - 17h

N° Tél. astreinte : 06.49.58.02.92

HORAIRES DU SERVICE TECHNIQUE

Horaires de base : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Horaires Juillet - Août : 7h - 12h / 13h - 15h

HORAIRES AGENCE POSTALE

Mardi au Vendredi : 9h - 12h30

Samedi : 9h - 12h

Levée du courrier : 10h

HORAIRES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Vendredi de 15h à 20h

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h

Mercredi : 15h30 - 18h

Vendredi : 15h30 - 18h

Samedi : 9h30 - 12h

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h

Directeur de publication : Frédéric PRADÈRE

Rédaction et crédits photos : Mairie d'Onesse-Laharie

Conception/impression : KLUK concept - Tél. 06 87 57 59 67

Papier recyclé - Janvier 2024 - N° de l'ISSN 2725-3899